

ISSN-L : 3005-9569

ISSN-P : 2414-2565

Cahiers du GReMS

*Revue annuelle du Groupe de Recherches
en Morphosyntaxe et Sémantique*



N°10 décembre 2025

Cahiers du GREMS
Revue du Groupe de Recherches en Morphosyntaxe et Sémantique
Université Marien Ngouabi
Faculté des Lettres et des Sciences humaines
BP : 2642- Brazzaville (Congo)

Directeur de publication : Édouard Ngamounsika, Professeur Titulaire
Rédacteur en chef : Dr (MC) Moukougou Sidoine Romaric

Comité scientifique : Pr Abolou Camille Roger, Université de Bouaké, Pr Abou Napon, Université de Ouagadougou, Pr Benzitoun Christophe, Université de Lorraine, Pr Lefeuvre Florence, Université Paris III, Pr Ibrahim Diakhoumpa, Université Gaston Berger, Pr Irié Bi Gohy Mathias, Université de Bouaké, Pr Mbanga Anatole, Université Marien Ngouabi, Pr Massoumou Omer, Université Marien Ngouabi, Pr Makosso Jean-Félix, Université Marien Ngouabi, Pr Ndongso-Ibara Yvon Pierre, Université Marien Ngouabi, Pr Modou Ndiaye, Cheikh Anta Diop, Pr Moussirou Mouyama Auguste, Université Omer Bongo, Pr Eloundou Eloundou Venant, Université de Yaoundé I, Pr Siouffi Gilles, Université Paris IV, Sorbonne, Pr Rosier Laurence, ULB , Pr Peter Blumenthal, Université de Cologne, André Thibault, Université Paris IV .

Comité de lecture : Germain Eb'aa, Bellarmin Iloki, Nombo Augustin, Albert Gandonou, Jean-Aimé Pambou, Loussakoumounou Alain Fernand, Ndongso-Ibara Yvon Pierre, Jean-Alexis Mfoutou (Rouen), Eloundou Eloundou Venant.

Comité de rédaction : Bellarmin Iloki, Elongo Arsène, Marc Cheymol, Omer Massoumou, Anatole Mbanga, Gérard Noumssi, Alain Ferdinand Raoul Loussakoumounou, Moukougou Sidoine Romaric, Gombé - Apondza Guy Roger Cyriac, Odjoula Régine.

Conception maquette et mise en pages : *Nkanakwono*
Courriel : *cahiersdugrems@gmail.com*

N° 10 décembre 2025

Publié par le *Parcours Langue et littérature françaises*

ISSN: 2414-2565

ISSN-L: 3005-9569

<https://www.cahiersdugrems.cg/index.php/grems/>

Avis aux auteurs

Feuille de styles

Format : A5 marge : 2cm Taille de police :10

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et

l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, *Zone titre*, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Notre revue est indexée et référencée dans les bases de données et moteurs de recherche scientifiques du monde.

Les Cahiers du GREMS n°9 2024

<https://www.cahiersdugrems.cg/index.php/grems/>



<https://reseau-mirabel.info/revue/24937/Cahiers-du-GReMS>



Open Alex

<https://explore.openalex.org/sources/S4404669731>



https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/browse?critere=title_sci:%22Cahiers+du+GREMS%22



<https://portal.issn.org/resource/ISSN/3005-9569>

<https://portal.issn.org/resource/ISSN/2414-2565>



OAI-PMH

<https://www.cahiersdugrems.cg/index.php/grems/oai?verb=Identify>



https://www.base-search.net/about/en/about_sources_date.php?search_source=Les%20Cahiers%20du%20GREMS



<https://isindexing.com/isi/viewjournal.php>

Acte du colloque TOUT en ligne sur
La détermination nominale en français contemporain
Organisé par le Groupe de Recherche en Morphosyntaxe et Sémantique
du 18 mai 2025

Présentation :

Le groupe de recherche en morphosyntaxe et sémantique (GREMS) de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi en République du Congo organise un colloque TOUT en LIGNE sur la détermination nominale en français contemporain.

Les travaux sur la détermination nominale (désormais DN) sont très nombreux à travers l'histoire de la grammaire et de la linguistique contemporaine. Du *problème de l'article et sa solution dans la langue française* de Gustave Guillaume en 1919 à *La détermination nominale* de Marc Wilmet en 1986 aux *Déterminants du nom en français : syntaxe et sémantique* de Danielle Leeman 2004, sans compter les monographies, les chapitres d'ouvrages, les articles sur la question.

Ce colloque se voudrait une revisitation de la notion de détermination nominale en français contemporain. Il s'appuie sur quatre (4) axes majeurs :

- Le déterminant
- Le substantif
- L'adjectif qualificatif
- L'expansion du nom (le complément déterminatif et la subordonnée relative)

Le colloque se fera exclusivement en ligne avec quatre salons virtuels en lien avec les différents axes. Il accueillera tous les courants décrivant le Syntagme nominal.

Objectifs :

- Revisiter la notion de détermination nominale
- Aborder la question en s'appuyant sur les différents corpus (écrits et oraux)
- Recenser les travaux majeurs sur la question
- Problématiser sur la DN

Public cible

- Enseignants, enseignants - chercheurs, amateurs des questions de langue française
- Etudiants en master ou doctorat

Sommaire

CAMARA Mohamed,	
L'expansion du nom, facteur de structuration, de construction de sens et de fluidité du discours dans <i>Destins hypothéqués de François d'Assise N'DAH</i>	11
OTSIEMA GUELLELY Ferdinand,	
Ancrage énonciatif et valeur expressive des déterminants démonstratifs en français parlé en République du Congo.....	25
KENGNI Simplicie Aimé,	
De la (sur)composition nominale à l'enjeu de dénomination chez Patrice Nganang	45
NGANMO FOYET Marie Michèle,	
Problématique de la coprésence de l'indéfini et de l'expansion dans le syntagme nominal : essai d'analyse syntactico-sémantique dans <i>Quand saigne le palmier</i> de Charly-Gabriel Mbock.....	63
NGAKOSSO Séverin et ONDOUO Didier Judes,	
Diminutif du substantif "Juif" : refuge et subterfuge de la "Lingua Tertii Imperii" dans trois romans de Joseph Joffo.....	77
NATAMA Tilado Jérôme	
La sémantique du complément déterminatif dans <i>La carte d'identité</i> de Jean-Marie Adiaffi.....	95
LONFO Pegwendé Macaire,	
L'adjectif qualificatif et sa portée dans <i>le ventre de l'atlantique</i> de Fatou Diome.....	107
LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul,	
Détermination nominale et subordination relative : la logique d'une structuration phrastique minimalisée.....	119
MFOUTOU Prisca Aubain	
Emploi de l'article partitif en contexte guidé : cas des apprenants de 6° du CEG Nganga Edouard.....	139

N'GUESSAN KONAN Lazare

Approche argumentative du déterminant dans l'écriture de
Ahmadou Kourouma.....153

KIMIA Guy Gerard-Briand

L'emploi des déterminants négatif en français parlé au Congo...169

DOUMBIA Siaka ,

Rôle du déterminant dans l'enseignement de la lecture et de
l'écriture au fondamental.....185

VARIA

N'ZAPALI-TE-KOMONGO Gervais,

Enseignement/ apprentissage de la lecture au fondamental 1 à
l'école Fatima fille a Bangui en république
centrafricaine.....199

EHOUE Affoua Marie Flore & ADEKPATE Alain Albert,

Les procédés d'adaptation phonologique des noms propres à
syllabe fermées du français empruntés par l'agni sanvi,
langue kwa de Côte d'Ivoire.....217

DAOUDA FOFANA

Le rôle des proverbes dans la régulation des conflits en Afrique :
entre sagesse ancestrale et médiation sociale.....231

KANGA Hervé N'guessan

La prose, terreau moderne de la production poétique.....243

**DÉTERMINATION NOMINALE ET SUBORDINATION
RELATIVE :
LA LOGIQUE D'UNE STRUCTURATION PHRASTIQUE
MINIMALISÉE**

Alain Fernand Raoul LOUSSAKOUMOUNOU

Ecole Normale Supérieure

Université Marien Ngouabi

Courriel : loussakoumounou.univc@gmail.com

Résumé :

Cette étude est une réflexion épistémologique sur la valeur linguistico-sémantique et distributionnelle de la subordonnée relative (désormais SR) par rapport au noyau nominal (NN) dont elle dépend et dont elle est l'expansion sémantique. L'analyse macro-structurale des contenus propositionnels inscrit la SR dans une relation hypotaxique de la phrase complexe qui isole nettement la proposition principale et la proposition subordonnée relative dans une structuration de type $P_0 + P$ (Proposition - Proposition subordonnée) de la phrase complexe. Toutefois, la tradition grammaticale attribue à la SR la fonction de « complément de son antécédent », c'est-à-dire une expansion sémantique du NN, un segment caractérisationnel du NN, faisant ainsi partie de la sphère de la détermination nominale. Vue sous cet angle, la SR est un micro-élément de caractérisation en zone sujet ou en zone objet dans la structuration de l'énoncé de base de type $N + Y + N$, (Sujet - Verbe - Complément). A partir des tests de substitution paradigmatique de l'approche pronominale, nous montrerons le caractère minimalisé de la SR et son intégration dans une logique globale de la structure de la phrase de base. Le flottement est ainsi instauré dans l'interprétation linguistique d'un phénomène coïncé entre autonomisation de contenu propositionnel à verbe fléchi (proposition à part entière) et minimalisation segmentale (simple argument du NN au sein du syntagme nominal sujet ou objet, une micro-structure secondaire) dans la structure canonique de la phrase simple.

Mots-clés : Détermination nominale, subordination relative, structuration minimalisée, expansion sémantique, noyau nominal.

Abstract:

This study is an epistemological reflection on the linguistic-semantic and distributional value of the relative subordinate (henceforth SR) in relation to the nominal nucleus (NN) on which it depends and on which it is the semantic expansion. The macro-structural analysis of the propositional contents inscribes the SR in a hypotactic relationship of the complex sentence which clearly isolates the main proposition and the relative subordinate clause in a structuring of the $P_0 + P$ type (Subordinate Clause - Proposal) of the complex sentence. However, the grammatical tradition attributes to the SR the function of "complement of its antecedent", that is to say a semantic expansion of the NN, a characterizing segment of the NN, thus forming part of the sphere of nominal determination. Seen from this angle, the SR is a microelement of characterization in the subject area or in the object area in the structuring of the basic statement of type $N+Y + N$, (Sujet - Verb - Complement). Starting from the paradigmatic substitution tests of the pronominal approach, we will show the minimalized character of the SR and its integration into a global logic of the structure of the basic sentence. The floating is thus established in the linguistic interpretation of a phenomenon stuck between empowerment of propositional content with inflected verb (full-fledged proposal) and segmental minimalization (simple argument of the NN within the nominal syntagm subject or object, a secondary microstructure) in the canonical structure of the simple sentence.

Keywords: Nominal determination, relative subordination, minimized structuring, semantic expansion, nominal core.

Introduction

L'influence de la tradition scolaire a imprimé une bipartition très forte dans l'interprétation morphosyntaxique des constituants de la phrase (M. Wilmet, 1986, p. 13). D'un côté, une analyse grammaticale consistant à identifier la catégorie grammaticale (nature de mots : nom, verbe, adjectif, etc.) et la fonction syntaxique (rôle du constituant dans la phrase : sujet, complément, etc.), ainsi qu'à décomposer la phrase en groupes (constituants : sujet, prédicat, compléments) dans la construction de la phrase de base selon la structuration $N_0+V + N1/N2$ ¹⁹ (M. Riegel et al., 1994, p. 234). De l'autre, une analyse dite logique qui décompose la phrase en ses contenus propositionnels (propositions ou unités contenant un verbe fléchi à mode personnel), pour identifier leur nature (régissante ou dépendante) et leurs

¹⁹ Cette formule empruntée à Martin Riegel et al. (1994, p. 234) renvoie à la structuration de la phrase de base S-V-C.

fonctions (sujet, complément) les unes par rapport aux autres, et comprendre les liens qui les unissent (parataxe, hypotaxe) pour en saisir le sens dans une structuration de type P₀-P₁(M. Riegel et al., 1994, p. 780). Bref une analyse micro-syntaxique de la phrase simple dans la structure S-V-C, qui contraste avec une analyse de macrostructures de la phrase complexe avec plusieurs verbes fléchis à mode personnel.

Le phénomène de relativisation syntaxique²⁰, en posant la subordonnée relative comme expansion sémantique d'un noyau nominal antécédent régi par le verbe de la principale, semble remettre en cause le modèle structural de la phrase complexe : la proposition principale et la proposition subordonnée relative sont-elles deux macrostructures de type P₀-P₁ ? Quelle hiérarchisation peut-on établir du statut des formes verbales dans les deux propositions ? Autant de questions qui dénotent du flou notionnel dans la conceptualisation du savoir autour de la phrase complexe en français. Cette étude veut réinterroger la construction du savoir grammatical autour de la phrase et à réexaminer les relations sémantiques d'implication des combinatoires de la grammaire de référence à la lumière de la détermination nominale au moyen de la subordonnée relative.

1. Le sens d'une épistémologie grammaticale

Le terme « épistémologie » vient du grec *épistémê* (connaissance, science) et de *logos* (« discours sur » mais aussi « logique de ») (Y. Pesqueux, 2010, p. 2). « Épistémê », en grec, signifie science, et « logos » discours. L'épistémologie est un discours sur la science. C'est plus précisément une réflexion critique sur les principes, les méthodes et les résultats d'une science – d'un savoir produit par des hommes (M. Develay, 1995, p. 35).

L'épistémologie est définie comme l'acte par lequel un savoir est interrogé dans son fonctionnement scientifique. Conscient de ce trait essentiel caractéristique de l'épistémologie, M. Develay (1995, p. 35) définit par ailleurs la posture de l'épistémologue comme suit : « Le positionnement de l'épistémologue nécessite un regard distancié sur les savoirs produits par l'homme »

J.-L. Lemoigne cité par Y. Pesqueux (2010, p. 2) faisait de l'origine, de la construction ou constitution et de la validité ou de la qualité de la connaissance l'objet et le champ même de l'épistémologie, rappelle les trois questions liées à une épistémologie :

- Qu'est-ce que la connaissance (question gnoséologique) ?

²⁰ « La relativisation est en d'autres termes la genèse de la subordonnée relative par enchâssement d'une constituante au sein d'une matrice » (A. F. Loussakoumounou, 2013, p. 222).

- Comment s'est-elle constituée ou engendrée (question méthodologique) ?
- Comment apprécier sa valeur ou sa validité [...] ?

On peut résumer l'épistémologie comme « théorie de la production spécifique des concepts et de la formation de théories dans chaque science » (J. Kristeva 1971, p. 7).

Le champ de la détermination nominale est un domaine de toutes les controverses en français. M. Wilmet (1986, p. 22) fait remarquer :

« Un inconvénient de la terminologie rénovée est de sous-entendre que le déterminant ne serait pas « adjectif » (au sens étymologique d'une « addition » au substantif) ou qu'à l'inverse - et cette critique-là atteint tout autant la nomenclature antérieure - l'adjectif (qualificatif) ne « déterminerait » pas le substantif, c'est-à-dire, à la lettre, qu'il ne lui fixerait aucun « terme », aucune « limite » ».

Si déterminer c'est « fixer un terme, une limite » sémantique, les expansions du nom peuvent donc entrer dans le champ de la détermination nominale au sens large. M. Wilmet (1986, p. 73) décrit ce champ large de la détermination nominale comme suit :

« Le substantif déterminé est le noyau du syntagme, dont la cohésion est assurée par les marques d'accord (en genre et en nombre) et par différents ligateurs (prépositions, pronoms relatifs, conjonctions de subordination).

Lato sensu, les déterminants du substantif circonscrivent le noyau (1) dans son extensité, (2) dans son extension, (3) dans son extensité et dans son extension. Un déterminant indicateur d'extensité sera dit *quantifiant* (de préférence à quantificateur, qu'il vaut mieux abandonner aux logiciens). Un déterminant indicateur d'extension sera dit *caractérisant* (plutôt que qualifiant, sur lequel déteindrait inévitablement le paronyme qualificatif) ».

La détermination nominale au sens large défini par Marc Wilmet dans son ouvrage célèbre, *La détermination nominale*, englobe les « *quantifiants* » ou *déterminants* au sens commun de la linguistique et les *caractérisants*, c'est-à-dire toutes les expansions du nom.

La définition même du syntagme nominal est liée à cette propriété de prédétermination et de postdétermination du nom :

« On appelle syntagme nominal (SN) la séquence ordonnée

de mots qui réunit autour d'un substantif (S) la totalité de ses déterminants (D) avec leurs expansions (Y) : SN
→ S + D (+ Y). » (M. Wilmet, 1986, p. 73)

La subordonnée relative fait partie des expansions du nom c'est-à-dire un phénomène de restriction sémantique du noyau nominal au même titre que le complément du nom et l'adjectif qualificatif.

L'épistémologie de la subordonnée relative en rapport avec la détermination nominale correspond à une mise en examen critique de l'ensemble des principes exogènes intégrant sa complexité structurelle et fonctionnelle.

2. Complexité et confusions dans l'interprétation du phénomène de subordination syntaxique

L'analyse des rapports interpropositionnels, la définition de la subordination et le classement systématique des subordonnées du français ont longtemps constitué « un domaine laissé en friche par les grammairiens » (M. Pierrard, 1987, p. 31). Selon A. Welcomme (2013, p. 66), « [...] la subordination est considérée comme un phénomène syntaxiquement plus complexe que la juxtaposition et la coordination ». Le principal problème repose sur la polysémie du terme « subordination » souvent problématique dans l'analyse, (C. Benzitoun, 2014, p. 6).

« La notion de subordination propositionnelle n'est pas parmi les plus simples de la grammaire » (C. Muller, 1996). Pour Muller, « La subordination est un « mode d'intégration dans un rôle d'argument créé par un prédicat dominant » (C. Muller, 1996). La subordonnée constitue alors une expansion sémantique du verbe principal.

R. Eluerd (2002, p. 153) estime que « la subordination est une relation hiérarchique d'inclusion et de dépendance syntaxique. L'unité support peut être un verbe (...) un nom ». Pour M. Riegel et al. (1994, p.631), « la subordination est une relation asymétrique de dépendance entre une proposition dite subordonnée (ou enchâssée) et une proposition, dite principale ou matrice dans laquelle la première joue le rôle d'un constituant ». L'insertion de la subordonnée dans la régissante est assurée par un terme subordonnant :

« Il y a subordination lorsqu'une phrase se trouve enchâssée à l'intérieur d'une autre phrase en position de dépendance, c'est-à-dire jouant le rôle d'un groupe syntaxique ; on parle alors d'hypotaxe. Ce rapport de dépendance est en général marqué par la présence d'un mot subordonnant » (R. Tomassone, 1996, p.120).

Le phénomène de subordination syntaxique est ainsi envisagé dans le cadre de la complexification de l'énoncé. Elle suppose l'existence d'un segment central (« la principale, la régissante ou encore la matrice ») (Martin Riegel et al., 1994, 472). Sans cette matrice, la subordonnée cesse d'exister, elle devient asémantique. Dans ce sens, la subordonnée est reliée sémantiquement à la principale. Comme constituant de la principale, la subordonnée est incluse dans cette dernière (Martin Riegel et al., 1994, 472). « La subordonnée est donc une constituante de la principale, de niveau inférieur (d'où son nom de subordonnée) » (R. Tomassone 1996, p. 171).

Formellement, le caractère subordonné d'une proposition est généralement indiqué par la présence d'un terme introducteur : le subordonnant ou marqueur de relation.

3. Les méandres de la relativisation syntaxique

La subordination relative, avec le phénomène de relativisation syntaxique qu'elle implique, l'est encore plus. Elle suppose le placement, au moyen d'un subordonnant relatif, d'un contenu propositionnel, privé d'autonomie syntaxique, sous l'autorité sémantico-syntaxique, non pas de toute la proposition principale, mais d'un élément nominal au sein de la principale, instituant ainsi un rapport asymétrique qui situe la relative dans une posture de dépendance syntaxique au noyau nominal. Un tel rapport interpropositionnel constitue un point grammatical très complexe dans la maîtrise comme dans l'interprétation. Selon Wu Tong (2008, P. 1), « [...] aucune théorie, jusqu'à aujourd'hui, n'a jamais réussi à déchiffrer de manière adéquate le mystère de la relativisation ».

Assimiler l'opération de relativisation à un mystère, c'est avouer que ce phénomène dépasse hautement l'entendement et touche des enjeux davantage compliqués, et notamment les logiques, normes et contraintes y relatives.

S'il est admis que le sens même du terme de *pronom* a posé quelques problèmes, la terminologie de *pronom relatif* a aussi constitué une véritable pomme de discordance entre les différents théoriciens de la grammaire du français. N. Fournier (2003, p. 75) rapporte les propos de Régnier-Desmarais comme suit :

« Le débat repose sur l'interprétation de « qui tient lieu de nom », que Régnier-Desmarais tire du côté de l'anaphore, par la glose : « qui représente le nom » ; il met alors en évidence que tous les pronoms ne sont pas des substituts des noms mais que certains sont des déictiques, qui désignent directement les personnes du discours (c'est-à-dire, pour lui, aussi bien locuteur et allocuté que délocuté), et il propose une définition qui lui semble mieux adaptée au «

Pronom François, dont il s'agit icy » et « plus estenduë », en ce qu'elle cumule représentation et désignation [...] (sic) »²¹.

Le qualificatif « *relatif* », agissant comme caractérisant du terme « *pronom* », implique une expression doublée d'une entité grammaticale existant dans la phrase, renvoyant de par l'étymon latin à l'idée d'anaphore. Selon B. Colombat (2003, p. 10), « Dans la tradition latine, le terme relatif (*relativum*) veut dire avant tout *anaphorique* et s'oppose à *démonstratif*, c'est-à-dire *déictique*. Il désigne la reprise d'un élément déjà présent dans le discours [...] ». Et, « Pour le relatif, on appelle communément 'adjectif relatif le relatif qui précède une forme substantivale qui peut être la reprise exacte ou analogique de l'antécédent [...] ou qui peut se trouver seulement dans la relative et être reprise ou non par un anaphorique dans la principale [...] » (B. Colombat, 2003, p. 12).

Le pronom est donc qualifié de relatif quand il est contigu à un support nominal ou un groupe prépositionnel nommé antécédent.

B. Colombat (2003, p. 19) distingue l'existence de deux types de relatifs à savoir : le relatif de substance et le relatif de l'accident, quand il postule : « [...] le relatif de la substance s'accorde avec son antécédent, le relatif de l'accident avec le nom suivant, manifestant par-là la différence de comportement du relatif et du corrélatif [...] ».

3.1. Macro-structuration de référence

La subordonnée relative est l'une des modalités de subordination. Elle est ainsi appelée en ce qu'elle est introduite par un pronom relatif. Ce type de subordonnant est le représentant d'un nom ou groupe nominal dont il reçoit toute la charge morphosyntaxique, c'est-à-dire les propriétés occasionnelles de genre, de nombre et de fonction, même s'ils n'en portent pas visiblement les marques qu'ils reçoivent de leur antécédent, et qu'ils transmettent aux mots qui s'accordent avec eux. La relative est donc une phrase enchâssée à l'intérieur d'une autre phrase en position d'expansion du nom » (R. Tomassone, 1996, p. 240).

Ce qui que la relative est un segment qui brise la principale pour s'y insérer sans en déranger la signification. C'est le phénomène de *tmèse* ou cassure syntaxique : « La relative est une phrase P₂ enchâssée dans une phrase matrice P₁ selon un processus (...) » (J. Dubois et F. Dubois-Chartier, 1970, p.248).

La relativisation syntaxique, c'est : « [...] la genèse de la subordonnée relative par enchâssement d'un constituant au sein d'une matrice » (A. F.

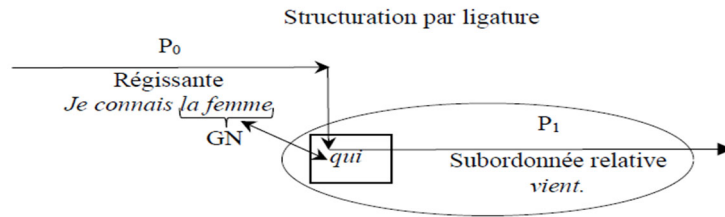
²¹ Nous avons conservé l'ancienne orthographe authentique.

Loussakoumounou, 2013, p.222).

Le pronom relatif²² établit la relation de « *sub-ordre* », en reliant deux éléments de niveau syntaxique différent, en installant syntaxiquement une relation de dépendance entre un segment dominant (matrice, proposition régissante ou proposition principale) et un autre segment dominé, placé grammaticalement sous l'ordre syntaxique de premier (proposition dépendante, ici ou subordonnée relative).

Le pronom relatif est un subordonnant posé comme tête de la subordonnée. La relation de dépendance et le décalage des niveaux syntaxiques peut être modélisé comme suit, à partir de deux exemples de structurations différentes²³ :

- *Je vois la femme qui vient.*
- *La femme qui vient est ma sœur.*



La deuxième structuration est une construction par tmèse, qui brise la principale pour aménager de l'espace syntaxique à la subordonnée relative. Soit en figure :

²² Le mot « pronom » vient du latin *pronomen*, qui signifie « à la place du nom » (composé de *pro* « mis pour, à la place de » et *nomen* « nom »). Son rôle principal est de *remplacer un nom ou un groupe nominal* pour éviter les répétitions dans une phrase, agissant comme un substitut ou un représentant d'un élément déjà mentionné dans la situation du discours ou sous-entendu. Le pronom est donc étymologiquement une catégorie grammaticale chargée de remplacer le nom dans le discours, pour éviter de le répéter. Il est le représentant du nom. Ce qui explique que le pronom prenne les catégories morphologiques et syntaxique du nom : le genre, le nombre et ainsi que la fonction. Nous reviendrons plus haut sur la relativité de cette proforme.

²³ Selon Martin Riegel et al., op. cit., P₀ renvoie à la proposition principale, P₁ à la première proposition subordonnée ; ici, la subordonnée conjonctive complétive.

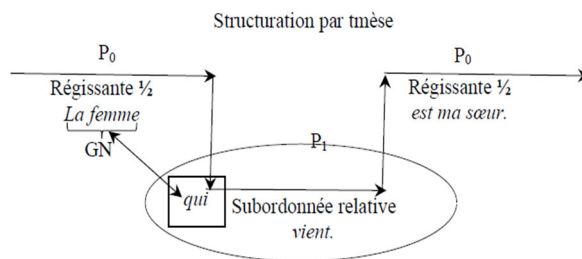


Figure 2 : Modélisation du décalage des niveaux syntaxiques par tmèse²⁴

Une portion de la matrice est larguée au de-là de la subordonnée relative. La matrice s'obtient par reconstitution syntaxique. C'est à cet exercice que enseignants et élèves se livrent dans la salle de classe : la femme est ma sœur (PP)²⁵ / qui vient (PSR)²⁶, comme s'il existait un mur de balkanisation entre les segments de la structuration complexe²⁷.

Parler de la subordonnée relative, c'est donc faire allusion à une relation syntaxique asymétrique entre deux propositions de niveaux syntaxiques différents

Le pronom relatif est présenté comme pont dans le processus de relativisation syntaxique ou comme point de départ de la subordonnée relative.

3.2. Relation de coréférentialité entre le SN antécédent et le pronom relatif

La première norme syntaxique de la sous-catégorie grammaticale des pronoms relatifs, c'est sa corrélation à une entité préposée à laquelle elle est toujours contiguë. Cette évidence sémantique est à l'origine du phénomène d'antécédence.

Le concept d'antécédence suppose en effet la relation d'incidence sémantico-morphologique entre un nom ou groupe prépositionnel qualifié d'antécédent

²⁴ Du grecque tmésis (τμήσις, « coupure »). C'est une forme de cassure morphologique.

²⁵ Proposition principale.

²⁶ Proposition subordonnée relative.

²⁷ Nous avons lancé un clin d'œil avec la flèche à double sens pour préfigurer la relation consubstantielle qui existe entre le GN antécédent et la subordonnée relative.

et un subordonnant relatif dans une situation de relativisation syntaxique de l'énoncé. Un tel rapport implique le transfert des propriétés de genre, de nombre et de fonction syntaxique de l'antécédent au pronom relatif. Cette fonction syntaxique de l'antécédent, attribuée au pronom relatif, est déterminée par rapport au verbe de la proposition relative. Le subordonnant relatif représente, en soi, une catégorie grammaticale vide de référent à l'état virtuel.

Son référent ou *dénotatum* varie, tantôt sémantiquement tantôt morphologiquement, suivant la nature intrinsèque de l'antécédent contextuel. Selon M. Dagnat (2006, p.93) « Le pronom relatif [...] reprend les traits sémantiques de son antécédent (le SN1). Cette relation correspond à l'indice « i » [...] pour comprendre comment le pronom relatif assume la fonction dans la subordonnée, on dira qu'il reprend les caractéristiques sémantiques et syntaxiques de l'élément relativisé, qu'il représente ».

Ce procédé syntaxique d'antécédence est aussi caractérisé par l'opération de coréférence, c'est-à-dire la double présence de l'entité SN relativisée tant dans la matrice que dans la relative. Autrement dit l'antécédent SN présent dans le segment principal apparaît également dans le segment relatif par le truchement de son représentant syntaxique, le pronom relatif. Cette substitution partielle permet d'éviter sa répétition. Ainsi, la coréférence devient une des conditions *sine qua non* de définition de la subordination relative selon Wu Tong (2008, p. 6) pour qui, « L'essentiel de la définition logico-sémantique est la coréférence. Pour qu'il y ait une proposition relative, il faut avant tout un élément [SN] coréférentiel qui est à la fois présent dans la matrice et dans la relative [...] ».

Dans une optique similaire, C. Muller cité par J. Evouna (2011, p. 35) a écrit :

« Le processus syntaxique qui permet d'obtenir, à partir d'un constituant non verbal (l'antécédent), un constituant complexe comportant à sa tête ce constituant, et, en complément, une proposition dans laquelle un des actants (au sens large : incluant les circonstanciels) est interprété comme étant coréférent à l'antécédent »

3.3. La subordonnée relative, un appendice de caractérisation du SN antécédent

Au plan sémantique, la subordonnée relative enclenche l'opération grammaticale de caractérisation du SN, en termes d'appoint sémantico-syntaxique de l'élément nominal auquel elle est incidente. Elle est ainsi posée par comme expansion du nom ou du syntagme nominal, antécédent, identifié dans la principale. Rappelons, en ce qui concerne ce trait fonctionnel de la

relative, la position de R. Tomassone (1996, p. 240) : « la proposition subordonnée relative est donc une phrase enchâssée à l'intérieur d'une autre phrase en position d'expansion du nom ».

Reconnaissant l'incidence de la relative à un antécédent nominal comme point nodal dans la définition de la subordonnée relative, C. Touratier (1981, p. 42) a relevé que « La proposition relative se rattachant le plus souvent à un antécédent, c'est dans cet emploi qu'il faut d'abord définir ce genre de proposition subordonnée ». Et rendant davantage explicite sa position, C. Touratier (1981, p. 44) précise qu'« On peut dire que la subordonnée relative est une phrase [mieux, une sous-phrase] qui fonctionne **dans un syntagme nominal**²⁸ comme l'expansion directe d'un nom ou d'un syntagme nominal et qui reprend sémantiquement, grâce à un anaphorique extraposé, le support nominal dont elle est l'expansion ».

Pour comprendre et expliquer le fonctionnement du relatif français, il s'avère nécessaire de repartir, selon B. Colombat (2003), à son étymologie latine, autrement dit au relatif latin. Il précise ce qui suit : Les subordonnées relatives restrictives ou déterminatives sont interprétées syntaxiquement *comme des épithètes, de ce qu'elles présentent des similitudes fonctionnelles avec l'adjectif qualificatif*²⁹, de telle sorte que, pour C. Touratier (1981, p. 42), « Souvent les grammairiens voient dans la relative une subordonnée adjectivale, ce qui repose sur des similitudes fonctionnelles et sémantiques entre la relative et l'adjectif qui ne paraissent pas douteuses ».

S. Dupré la Tour et G.-D. de Salins (1989, p. 120) et postulent que « Les **propositions relatives** ont une valeur adjectivale et déterminent donc le nom. Comme l'adjectif, elles permettent d'intégrer à l'intérieur de la phrase des informations complémentaires, à propos d'un être [...] ».

Les relatives non-restrictives ou explicatives néanmoins est interprétées comme une appositive, en raison de la virgule les détachant du support nominal auquel elles sont incidentes. « La relative appositive est séparée de son antécédent, à l'écrit par une virgule, à l'oral par une différence de hauteur musicale, et elle peut être souvent transformée en proposition causale [...] » S. Dupré la Tour et G.-D. de Salins (1989, p. 121).

J.-J. Brunner (1981, p. 14) pour sa part s'aperçoit que « La relative descriptive, quant à elle, est assez proche de l'apposition et, même de certaines parenthèses (celles qui se rapportent sémantiquement à un groupe nominal). On comprend mieux, à présent, que la relative non-indispensable soit souvent appelée « relative appositive ». On pourrait aussi bien la qualifier de « relative parenthétique » [...] ».

²⁸ Nous mettons en épingle ce point capital de la caractérisation du SN, qui permet de restructurer la combinatoire avec une subordonnée relative.

²⁹ Nous mettons en lumière ce détail important de caractérisation du SN antécédent.

M. Wilmet (1982, p. 627), procédant à une synthèse des deux formes de relative, déclare :

« En réalité, la relative déterminative est seule à restreindre l'extension de l'antécédent, que la relative explicative, de son côté, laisse intacte. Il s'ensuit qu'une proposition relative complétant un nom lui-même déterminé par un [déterminant] possessif ou par un démonstratif ne saurait être qu'explicative, sans qu'une pause ou une virgule soit nécessaire, ni toujours possible d'ailleurs ».

4. Restauration de la structuration de base

4.1. Le compromis de la grammaire d'apprentissage

L'analyse supra-grammaticale des contenus propositionnels a présenté la proposition subordonnée relative comme entrant dans une macrostructure à plus d'un verbe fléchi à mode personnel. La forme verbale fléchie à mode personnel a été retenue comme critère de structuration de la phrase complexe et de l'étude des propositions : « il y a autant de propositions dans une phrase qu'il y a des verbes conjugués ».

Aperçu

IA :

<https://www.google.com/search?q=comment+reconnaiton+une+proposition+dans+une+phrase+%3F>

On reconnaît une proposition dans une phrase à son **noyau verbal : un verbe conjugué** ; chaque verbe conjugué marque l'existence d'une proposition, qui est une partie de phrase exprimant une idée et pouvant être plus ou moins autonome, allant d'une simple unité sujet-verbe à une phrase complexe. Pour les repérer, on compte les verbes conjugués (ex: "Il pleut et le soleil brille" a deux propositions) et on cherche les mots de liaison (conjonctions, pronoms) qui les rattachent.

1. Le critère principal : le verbe conjugué

- **Une proposition = un verbe conjugué** : C'est le signe le plus fiable.
 - *Exemple* : "Le chien aboie" (une proposition).
 - *Exemple* : "Le chien aboie et le chat dort" (deux propositions : "Le chien aboie" et "le chat dort").

2. Identifier les propositions dans une phrase complexe

- **Phrase simple (ou propositions indépendantes)** : Un seul verbe conjugué, une seule proposition.
- **Phrase complexe** : Plusieurs verbes conjugués, plusieurs propositions.
- **Les mots de liaison** : Ils introduisent souvent des propositions dépendantes (subordonnées) :
 - **Conjonctions** : *que, si, quand, parce que, bien que...* (ex: "Il est heureux que tu sois venu").
 - **Pronoms relatifs** : *qui, que, dont, où...* (ex: "La fille qui porte un chapeau...").

3. Méthode pratique

1. **Soulignez tous les verbes conjugués** dans la phrase.
 2. **Chaque verbe conjugué correspond à une proposition.**
 3. **Regroupez les mots autour de chaque verbe** pour former les propositions (sujet, compléments).
1. Exemple : "Quand il pleut, les enfants jouent dehors."
- Verbes : "pleut", "jouent"
 - Propositions : "Quand il pleut" (subordonnée) et "les enfants jouent dehors" (principale).

4.2. Fonction syntaxique de la subordonnée relative et réajustement structural

Reprécisons : Touratier (1981, p. 44) :

« On peut dire que la subordonnée relative est [une sous-phrased] qui fonctionne **dans un syntagme nominal**³⁰ comme l'expansion directe d'un nom ou d'un syntagme nominal et qui reprend sémantiquement, grâce à un anaphorique extraposé, le support nominal dont elle est l'expansion ».

C. Touratier (1981, p. 42) « La proposition relative se rattachant le plus souvent à un antécédent, c'est dans cet emploi qu'il faut d'abord définir ce genre de proposition subordonnée ».

Concernant la fonction de la subordonnée relative, il est unanimement que toute la subordonnée relative est une expansion sémantique d'un noyau nominal localisé dans la phrase. E la fonction qui lui est reconnue, c'est celle de COMPLEMENT DE SON ANTECEDENT, ni plus ni moins. Donc syntaxiquement, elle ne peut pas être plus importante, et avoir plus de gloire structurale dans la chaîne phrastique que le noyau nominal dont elle dépend. Comme l'antécédent est un nom ou syntagme nominal : « *Complément de l'antécédent* », ne signifie pas autre chose que « *Complément du nom* ». Ce qui veut dire que toute la subordonnée relative (avec sont verbe conjugué à mode personnel) est un caractérisant faisant partie de la détermination du NN, donc un argument de la valence nom, non intégré à la structuration de base de la phrase. La subordonnée relative est une sous-structuration verbale caractérisationnelle contrôlée par le NN, selon le modèle gravitationnel de la

³⁰ Nous mettons en ép la combinatoire avec

valence du nom :

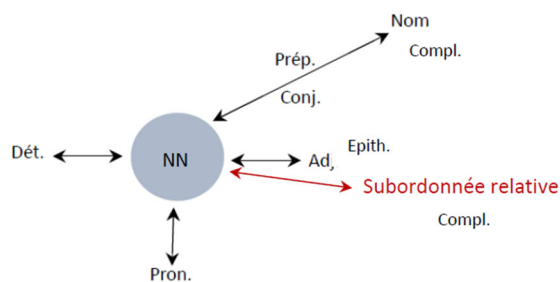


Figure 3 : *Modèle gravitationnel du système nominal*

4.2. Test pronominal et retour à la structuration de la phrase de base

Considérons la phrase :

- *Le chat que la sœur a acheté est noir.*

En considérant « le chat » comme syntagme nominal SN qui a pour noyau nominal NN « chat », et le segment « que ma mère a acheté » comme complément de caractérisation du NN « chat », nous pouvons modéliser cette phrase comme suit :

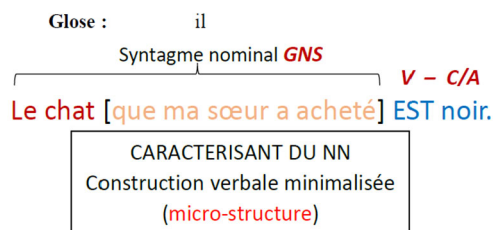
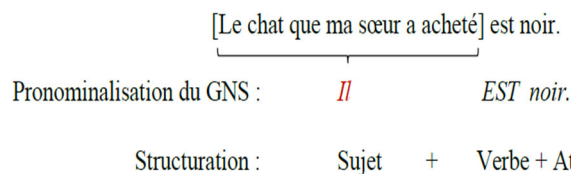


Figure 4 : Minimalisation de la Subordonnée relative

Le test de substitution de l'approche la pronominale³¹ permet d'attester la vacuité structurale de la subordonnée relative et son intégration au sein du Groupe nominal Sujet (GNS) :



Où est alors la subordonnée relative dans la structuration globale de la phrase ?

Le test de substitution de l'approche pronominale brise l'hypothèse de l'autonomisation verbale de la relative et consacre l'hégémonie de la structuration de base : S-V-C.

Les deux verbes fléchis à mode personnel dans cette phrase n'ont pas le même statut structural :

- EST : Verbe majeur intérateur de la structuration de base S-V-C.

³¹ Dans l'analyse des dépendances, l'approche pronominale utilise les propriétés des pronoms pour comprendre les relations entre les mots dans une phrase (rection). Elle considère, au plan de la structure linguistique, le système pronominal comme fondamental pour décrire les constructions grammaticales, allant au-delà d'un simple accord. En bref, c'est une façon d'étudier le français qui se concentre sur l'utilisation des pronoms pour analyser la structure des phrases.

- A ACHETE : Verbe mineur intégré dans la valence de NN.

Un seul verbe de base : le statif EST qui entre dans la structure de la phrase de base S-V-C. L'autre forme verbale est une modalité de caractérisation du NN à base verbale. C'est le sens que nous donnons à l'expression : *Construction verbale minimalisée*³².

Conclusion

La tradition grammaticale a toujours attribué à la subordonnée relative un stat verbal privilégié qui l'intègre dans la macro-structuration de type P₀-P₁ de la phrase complexe. La frontière morphologique a été érigé à partir du relativisant posé comme tête de la relative. Mais la réalité grammaticale c'est qu'il n'y a jamais eu de frontière étanche entre les éléments de la structuration phrastique. La fonction de « complément de son antécédent », attribuée à la relative fait d'elle une expansion sémantique du NN, un segment caractérisationnel du NN, l'intégrant ainsi dans la sphère de la détermination nominale. La relative est en réalité un micro-élément de caractérisation au sein du GNS dans la structuration de l'énoncé de base de type S-V-C. Les tests de substitution paradigmatique de l'approche pronominale, ont permis de montrer le caractère minimalisé de la combinatoire verbale de la SR et son éjection hors de la logique globale de la structure de la phrase de base. Le flottement instauré dans l'interprétation linguistique d'un phénomène coïncé entre autonomisation de contenu propositionnel à verbe fléchi (proposition à part entière) et minimalisation segmentale (simple argument du NN au sein du syntagme nominal est ainsi résorbé : seul le verbe de la principale a un statut intégrateur dans la structuration de base. Une telle vision de la détermination nominale intègre la SR dans le modèle gravitationnel du système nominal.

Références bibliographiques

- BENZITOUN Christophe, 2013, « Faut-il remettre les pendules de la subordination temporelle à l'heure ? Description de deux fonctionnements de quand et avant que/de". » *Cahiers Chronos*, 26, p.419-435. fhal-00931848f, Consulté le 14/02/2023.
- BRUNNER Jean-Jacques, 1981, « Ces relatives qui n'en sont pas », *L'Information Grammaticale*, n°8, p. 12-16,

³² En miniature parce qu'elle est cantonnée en zone d'expansion nominale, hors de l'itinéraire syntagmatique de base.

- http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1981_num_8_1_2445
Consulté le 25/05/2023.
- COLOMBAT Bernard, 2003. « Le traitement de qui, qui(s), quod dans la tradition grammaticale latine : quelques jalons pour l'étude du relatif, de Donat à Port-Royal », *Langue française*, n°139, p. 3-9. La grammatisation du français : qui que quoi vs qui(s) quod entre XVIe et XVIIIe siècles.
- DAIGLE Sylvain, 2011, « Syntaxe par sylvain Daigle-cégep de Levis-Lauzon », Cll.qc.ca/Wp/Services-aide/files/2011/---/Syntaxe-par-Sylvain-Daigle.pdf. consulté le 28/02/ 2023.
- DARGNAT Mathilde, 2006, « *Une syntaxe du compromis* », Doctorat de sciences du langage et Ph.D. d'études françaises, Université de Provence & Université de Montréal, mathilde.dargnat.free/.../DARGNAT_chapitre.pdf [En ligne consulté le 28/02/2023.
- DEBAISIEUX Jeanne-Marie (dir.), 2013, *Analyses linguistiques sur corpus. Subordination et insubordination en français*, Paris, Lavoisier.
- DEVELAY Michel (dir.), 1995, *Savoirs scolaires et didactiques des disciplines*, Paris, ESF.
- DUBOIS Jean et DUBOIS-CHARTIER Françoise, 1970, *Eléments de linguistique française : Syntaxe*, Paris, Librairie Larousse.
- ELUERD Roland, 2002, *Grammaire descriptive de la langue française*, Paris, Nathan Université, coll. Linguistique.
- EVOUNA Jacques, « *De la relativisation en français et en ewondo : Des particules énonciatives aux opérateurs syntaxiques* », ENS-Université de Maroua, Cameroun, 2011, www.diacronia.ro/indexing/details/A13328/pdf. [En ligne consulté le 30/09/2023.
- FOURNIER Nathalie, 2003, « Qui, que, quoi dans les grammaires françaises du XVIIe siècle : Maupas (1607), Oudin (1640), Chiflet (1659), Régnier-Desmarais (1705) », *Langue française*, n°139, *La grammatisation du français : qui que quoi vs qui(s) quod entre XVIe et XVIIIe siècles* http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_2003_num_139_1_6493 consulté le 25/05/2022.
- KRISTEVA Julia, 1971, « Les épistémologies de la linguistique », *Langages*, 6^e année, n°24. Épistémologie de la linguistique [Hommage à E. Benveniste] p. 3-13; http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1971_num_6_24_2603 Consulté le 03/05/2024.
- LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand, 2013, « Extraction, procès et relativisation syntaxique dans le lecte des apprenants congolais », in

- Mbanga Analtoe, *Regards sur la langue française au Congo*, Paris, L'Harmattan.
- MARSAC Fabrice, 2006, *Les constructions infinitives régies par le verbe de perception*, Thèse, Linguistique. Université Marc Bloch - Strasbourg 2, scd.theses.U.Strasbg.fr/532/01/marsacnew.pdf. Consulté le 28/02/2023.
- MULLER Claude, 1996, *La subordination en français, le schème corrélatif*. Paris, Armand Colin.
- PESQUEUX Yvon, *Pour une épistémologie des organisations*, 2010, HAL Id: hal-00510860 <https://hal.science/hal-00510860v1>, p. 1-24, Preprint submitted on 22 Aug 2010, Consulté le 27/05/2024.
- PIERRARD Michel, 1987, « Subordination et subordonnées : réflexions sur la typologie des subordonnées dans les grammaires du français moderne », *L'information grammaticale*, n°35 p. 31-37.
- RIEGEL Martin PELLAT Jean Christoph et RIOUL René, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- SALINS Geneviève-Dominique de et DUPRE LA TOUR Sabine, 1989, *Premiers exercices de grammaire*, Paris, Hatier.
- TOMASSONE Roberte, 1996. *Pour enseigner la grammaire*, Paris, Delagrave.
- TOURATIER Christian, 1981, « La relative, essai de théorie syntaxique (à partir de faits latins, français, allemands, anglais, grecs, hébreux, etc.) », *L'Information Grammaticale*, n° 11, http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1981_num_11_1_2416, Consulté le 14/02/2023.
- WELCOMME Aurélie, « La subordination dans les récits d'apprenants néerlandophones du français langue étrangère: résultats d'une étude exploratoire », Communication tirée de *Représentations du sens linguistique (RSL VI)*, Colloque international organisé par CoDiRe-EA 4643, Université de Nantes 4-6 juillet 2013, site Consulté le 03/05/2024.
- WILMET Marc, 1986, *La détermination nominale*, Paris, Presses Universitaires de France, Linguistique Nouvelle.
- WILMET Marc, 1982, « Jokinen (Ulla). *Les relatifs en moyen français. Formes et fonctions* », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 60, fasc. 3, Langues et littératures modernes — Moderne taal- en letterkunde. p. 626-628.
- WU TONG, 2008, *La relativisation prénominale : Etude comparative sur l'amharique, le basque, le chinois, mandarin, le japonais, le quechua et le turc*, Faculté des Lettres, des Sciences du langage et des arts, Thèse de doctorat en sciences du langage, Université